



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Antoine Normand honoré par le gouvernement du Canada

Gatineau, le 27 février 2013 – C'est lors d'un dîner de la Chambre de commerce de Gatineau que le sénateur Pierre-Hugues Boisvenu au nom du Leader-adjoint du Gouvernement au Sénat, le sénateur Claude Carignan, a honoré l'homme d'affaires Antoine Normand pour son travail exceptionnel en matière de lutte à la pédopornographie.

Le président de la Chambre de commerce de Gatineau, monsieur Normand, a ainsi reçu la médaille du Jubilé de la Reine en guise d'hommage rendu par le sénateur Boisvenu. Outre ses différents engagements sociocommunitaires, que ce soit à titre de président de la chambre de commerce, président de la Fondation du CSSS de Gatineau, membre du conseil d'administration du CLD de Gatineau, premier président du Centre des jeunes dirigeants d'entreprises du Québec et bien d'autres, monsieur Normand a surtout impressionné le sénateur Carignan par son engagement dans la lutte à la pédopornographie sur internet.

Ainsi, par le biais de son entreprise BLUEBEAR, monsieur Normand a développé et mis en marché le logiciel LACE qui automatise l'analyse et la catégorisation des images et vidéos saisis dans le cadre d'enquêtes de pédopornographie. Les cas moyens contiennent maintenant des centaines de milliers d'images et vidéos et nécessitent par les policiers des mois de travail de classification. Le logiciel mis au point par monsieur Normand automatise en moyenne 90 à 95% de l'analyse des fichiers saisis, ramenant le travail manuel d'analyse à quelques heures ou jours par cas.

Avec des ventes à Winnipeg, dans la région de York, au Service de police de la Ville de Montréal, à la Sûreté du Québec, c'est par la suite à l'international que les ventes ont suivies : Suisse, Royaume-Uni, France, Pays-Bas, Espagne. Japon, plusieurs corps policiers des États-Unis, ainsi que le FBI. Bluebear est maintenant le leader mondial pour ce type d'outil.

Le sénateur Boisvenu a conclu ainsi son intervention : « *Le public oublie trop souvent qu'au delà des images et des vidéos, ce sont de vrais enfants qui sont abusés sexuellement et le devoir des forces de l'ordre est de les trouver et de leur venir en aide. En ce sens, le travail de monsieur Normand est colossal et inestimable. Il mérite donc toute notre reconnaissance et c'est en mon nom personnel, au nom du sénateur Carignan et du gouverneur général du Canada que je remets aujourd'hui à Antoine*

Normand la médaille du Jubilé de la reine Élisabeth II pour son apport considérable à la lutte à la pédopornographie sur Internet. »

-30-

Source : Cabinet du Sénateur Claude Carignan

Information : Jacques Hébert, conseiller politique

514-229-5440